

TERRITOIRES URBAINS

La lettre de France urbaine

Métropoles, CU, CA, villes centres et pôles métropolitains

136

Jeudi 21 juin 2018

A la Une

Les associations du bloc local appellent les députés à s'engager pour la constitutionnalisation de l'autonomie fiscale



En vue de l'examen en commission du projet de loi constitutionnelle, cette semaine et la suivante à l'Assemblée nationale, France urbaine a, avec l'AMF, l'AdCF, Villes de France et l'APVF, adressé un [courrier aux députés](#) afin de les inciter à soutenir les amendements de **Christophe Jerretie** et **Charles de Courson** visant à inscrire l'autonomie fiscale du bloc local dans la Constitution.

En effet, aujourd'hui, si l'autonomie financière, seule à figurer dans la Constitution, s'élève à 68,6% pour le bloc local en 2015, le ratio d'autonomie fiscale – au sens strict – de ce même bloc local est de 41,1%. Ainsi, et parce que nous souhaitons que la décentralisation soit confortée, nous appelons à davantage d'autonomie et de responsabilité. L'affermissement et la protection de notre autonomie fiscale, seule à même de garantir un lien fort et durable entre les citoyens-contribuables et leurs représentants est, de ce point de vue indispensable.



Ensuite, et pour la même raison, il est temps de mettre fin à une pratique qui n'a cessé d'entamer la capacité d'action des collectivités en inscrivant, dans le marbre de la Constitution, le principe de compensation intégrale et évolutive du coût des compétences transférées. Là encore, dans le courrier, nous appelons les députés à soutenir les amendements de **Christophe Jerretie** et **Charles de Courson** en ce sens.

Le Président de la République, lors de son discours devant le 100ème Congrès des maires de France, avait identifié trois « combats communs » au Gouvernement et aux collectivités : celui de la « préservation des moyens financiers » du bloc local, celui d'une « plus grande autonomie » et celui des « grandes transitions ». Il est temps, aujourd'hui, de passer de la parole aux actes.

France urbaine déplore, à ce titre, les éléments contestables évoqués, hier, par **Christophe Castaner**, secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement, et par **Marc Fesneau**, **Bruno Millienne** et **Jean-René Cazeneuve**, lors de l'examen de la proposition de résolution du groupe UAI visant à promouvoir l'autonomie fiscale des collectivités locales. Suite à l'absence de soutien du MoDem et de La République en Marche, la proposition de résolution a été rejetée par 37 voix (32 voix pour).

INFOPRESSE : [France urbaine s'unit aux associations d'élus du bloc local pour soutenir la constitutionnalisation de l'autonomie fiscale](#)

Contacts : [Franck Claeys](#), [Chloé Mathieu](#)

Act'Urbaines

[Rendez-vous le 19 septembre pour la 18ème Conférence des Villes](#)

26 juillet 2018



Au moment où l'ensemble des gouvernements locaux s'organisent à l'international pour construire les conditions d'une croissance inclusive dans les villes et les métropoles, la 18ème Conférence des villes sera l'occasion de mesurer l'engagement des grandes agglomérations françaises en matière sociale. **La Conférence des villes sera accueillie à l'Hôtel de Ville de Paris, le mercredi 19 septembre.**

Pacte de Dijon, plan de lutte contre les pauvretés, territorialisation de la santé, exercice par les métropoles de compétences sociales départementales, accès aux activités périscolaires pour les plus fragiles, tarification sociale des services urbains, précarités énergétiques, ... les responsabilités des villes en matière sociale s'étendent dans leur contour et sur les territoires : celui du quartier, de la commune, de la circonscription, de l'agglomération du bassin de vie. Quelles nouvelles organisations de l'action sociale se mettent en place ? Avec quelle diversité ? Quels liens avec les compétences économiques ou environnementales ?

Ces engagements nécessitent aujourd'hui de disposer de l'autonomie suffisante pour adapter les moyens aux spécificités locales.



Autonomie fiscale ou financière, lien entre collectivité locale et contribuable local, transparence de la gestion locale, péréquation, toutes ces questions sont à nouveau ouvertes - grâce ou à cause - de la suppression annoncée de la taxe d'habitation. Peut-on parler de décentralisation sans responsabilité fiscale ? Comment associer les citoyens aux choix et moyens alloués aux politiques locales ? Quel retour sur investissement de l'action locale ?

Programme, inscription sur www.conferencedesvilles.com !

Fonction publique territoriale : France urbaine rencontre Olivier Dussopt

21 juin 2018



Représentée par son secrétaire général **André Rossinot**, président de la Métropole du Grand Nancy et ancien Ministre de la Fonction publique, France urbaine a rencontré mercredi 20 juin 2018 **Olivier Dussopt**, secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Action et des Comptes Publics.

Ces échanges s'inscrivaient dans la perspective de la prochaine instance de dialogue de la Conférence Nationale des Territoires, dont une partie de l'ordre du jour sera consacrée aux enjeux d'évolution de la Fonction publique territoriale. **Olivier Dussopt** a lancé dans ce cadre une concertation sur les pistes d'évolution de la Fonction publique territoriale, et rencontré les diverses associations d'élus.

France urbaine a pu rappeler à **Olivier Dussopt** son attachement à une fonction publique territoriale forte, dont les spécificités doivent être prises en compte bien que des évolutions soient nécessaires. Sur ce point, des propositions techniques précises – émanant du [Manifeste](#) commun élaboré par France urbaine et l'Association des Petites Villes de France à partir des remontées de leurs adhérents (élus et techniciens) – ont été soumises au Ministre et ont rencontré une écoute attentive.

André Rossinot a particulièrement insisté sur l'investissement de France urbaine pour une « Alliance des territoires » renforcée grâce au partage de compétences entre collectivités, sujet également cher à l'Association des Maires Ruraux de France. Les contrats de mission, dès lors qu'ils permettent un partage réciproque des agents entre collectivités de toutes tailles, pourraient contribuer à atteindre cet objectif.

Dans un contexte de contractualisation financière avec l'Etat, a été rappelé la nécessité de ne pas envisager l'évolution de la Fonction publique sous un seul prisme financier, mais d'en faire un terrain de partage et de

confiance entre l'Etat et les territoires. France urbaine sera présente lors de l'instance de dialogue du 4 juillet pour porter ses principaux messages, dont bon nombre rencontrent les propositions d'**Olivier Dussopt**.

Contacts : [Jean Deysson](#) et [Eloïse Foucault](#)

[Contribution climat énergie : France urbaine appelle le gouvernement à sortir de l'immobilisme](#)

21 juin 2018



France urbaine, représentée par **Jean-Patrick Masson**, maire-adjoint de Dijon, a participé, aux côtés des associations de collectivités – Régions de France, AdCF, ANPP – des sénateurs **Ronan Dantec** et **Christine Lavarde**, ainsi que d'associations spécialisées – Amorce, Flame - à la conférence presse organisée au Sénat lundi 18 juin 2018.

Pour l'ensemble de ces acteurs ainsi que des élus présents – **Anne Walryck**, vice-présidente de Bordeaux Métropole représentait ainsi **Alain Juppé**, il s'agissait, à la veille des travaux d'élaboration du projet de loi de finances pour 2019, de sensibiliser l'opinion publique à la légitimité de leur demande de diriger vers les intercommunalités et les régions une partie de la hausse programmée de la contribution climat énergie pour le financement des politiques énergétiques territoriales et d'interpeller le gouvernement afin de le faire sortir de l'immobilisme dans lequel il semble s'être installé depuis plusieurs mois sur ce sujet.

Cet évènement, auquel ont participé une douzaine de journalistes, a permis de revenir sur l'historique de la démarche, initiée il y a plusieurs années par la plateforme des associations en faveur de l'énergie pilotée par **Jean-Patrick Masson** et d'insister sur le fait qu'il y avait un consensus très large autour de cette idée, comme en témoigne [le courrier, cosigné par 12 réseaux de collectivités et associations spécialisées](#), sans compter **Anne Hidalgo**, maire de Paris et **Alain Juppé**, président de la métropole de Bordeaux, envoyé au Premier ministre et à 5 membres de son gouvernement pour demander la création d'un groupe de travail afin de travailler concrètement aux modalités de mise en place de cette partie territorialisée de la contribution climat énergie.

Les élus et parlementaires qui ont tour à tour pris la parole ont alerté sur le risque fort que faisait peser cet immobilisme gouvernemental sur la légitimité d'une fiscalité environnementale qui s'alourdit de manière préoccupante – les prélèvements au titre de la contribution climat énergie sont déjà de 8 milliards d'euros en 2018 et vont atteindre 15 milliards en 2022 – sans que les Français puissent mesurer les progrès accomplis en matière de transition énergétique. Cette situation fait peser un risque fort sur l'acceptabilité de

ces prélèvements, alors même que tout le monde – même et surtout le gouvernement - s'accorde à dire que la transition énergétique ne passera que par l'action menée dans les territoires, au plus près des citoyens. Dans cette perspective, la captation d'une partie, qui reste très limitée puisqu'au maximum il s'agirait d'un montant d'un milliard d'euros destiné aux deux tiers aux intercommunalités et à un tiers aux régions – de cette contribution au profit des territoires permettrait de renforcer sa légitimité auprès de la population. Cette enveloppe serait employée à mettre en œuvre les actions inscrites dans les Plans climat air énergie territoriaux, dont une enquête menée par Amorce a révélé que leur élaboration coûtait environ 1 € par habitant, leur animation 10 € par habitant et leur mise en œuvre, environ 100 € par habitant pour 900 € d'investissements déclenchés.

L'ensemble des réseaux présents a ainsi demandé au gouvernement que ce sujet soit abordé lors de l'instance de dialogue de la Conférence nationale des territoires programmée le 4 juillet prochain avec des propositions du gouvernement. Ils ont également annoncé qu'un évènement, auquel plusieurs membres du gouvernement sont conviés, était programmé sur ce sujet le 4 juillet après-midi au Sénat.

Contact : [Philippe Angotti](#)

Lien vers la tribune parue dans [Le Monde](#), « [L'efficacité et la transition énergétique dépendent d'abord de l'initiative locale](#) », le 23 mars 2018

[Assises de l'eau : France urbaine alerte sur les limites atteintes en termes de solidarité financière des territoires urbains](#)

21 juin 2018



Annoncées par le Président de la République lors du dernier congrès des maires en novembre 2017, les Assises de l'eau, lancées en avril 2018, ont pour objectif de répondre aux défis liés à la gestion de l'eau, qu'il s'agisse de la préservation de la ressource, des pollutions diffuses, du vieillissement des réseaux ou encore de la performance du traitement des eaux usées.

Elles sont organisées selon deux séquences successives :

Première séquence : pour des services de l'eau et de l'assainissement durables et solidaires

Deuxième séquence : pour des territoires résilients au changement climatique

L'objectif de la première séquence des assises de l'eau est d'aboutir à un plan national pour aider les



collectivités à exercer leurs compétences en matière d'eau et d'assainissement et pour relancer l'investissement sur les infrastructures d'eau et d'assainissement afin d'assurer la qualité du service rendu à un coût acceptable. France urbaine a participé aux deuxièmes séances de chacun des groupes de travail qui ont été constitués sur les trois thèmes suivants :

- Diagnostic technique et financier des services d'eau et d'assainissement
- Ingénierie de financement
- Ingénierie technique et juridique

L'idée générale de cette première séquence des assises est de venir en aide aux collectivités qui sont en difficulté pour la gestion de leurs services d'eau et d'assainissement. Les trois groupes de travail correspondent de ce point de vue aux trois étapes de la démarche : établir un diagnostic précis sur les plans technique et financier des services concernés, puis leur proposer des outils, tant en matière technique, que du point de vue juridique, en proposant un renforcement de la capacité d'ingénierie technique et juridique des collectivités concernées ainsi que certaines évolutions de la réglementation ou de la législation et, enfin, en proposant des pistes pour financer ce programme de mise à niveau.

A partir de l'outil que constitue le Système d'information sur les services publics d'eau et d'assainissement (SISPEA), dont il s'agit notamment renforcer la fiabilité et les fonctionnalités à l'usage des collectivités afin que celles-ci soient incitées à le renseigner, il s'agit donc, dans un premier temps, d'identifier les services d'eau et d'assainissement qui présentent des difficultés (connaissance insuffisante, vieillissement des réseaux, fuites, manque de performance, etc.) ainsi que leur degré de difficulté afin de pouvoir leur proposer un accompagnement adapté. Cet accompagnement pourrait prendre la forme de « contrats de progrès ».

Si, a priori, peu de membres de France urbaine paraissent concernés par ce dispositif, il convient en revanche d'être vigilant quant aux pistes dégagées pour son financement. Aux côtés de dispositions qui rejoignent les positions de France urbaine – il en est ainsi notamment de la proposition qui vise à mettre fin au « plafond mordant » fixé pour le budget des agences de l'eau ou encore celle visant à fixer un prix de l'eau permettant de couvrir les besoins de renouvellement des réseaux, certaines propositions suscitent des interrogations, comme, par exemple, le redéploiement de la prime pour performance épuratoire et la création d'un fonds de solidarité par bassin, avec la possibilité de transferts inter-bassins de rééquilibrage. Le fonctionnement de ce fonds n'étant pour l'instant pas clairement défini, France urbaine sera particulièrement vigilante sur ce point. En outre, même si cette

proposition n'est pour l'instant pas sur la table, certains échanges lors du groupe de travail « financement » ayant évoqué une solidarité encore renforcée des territoires urbains dans le financement des services d'eau et d'assainissement, France urbaine a clairement indiqué que la péréquation avait en la matière atteint ses limites. Afin d'illustrer cette affirmation, France urbaine va envoyer dans les prochains jours une contribution aux Assises qui reprend les résultats d'une enquête menée récemment sur les entrées et sorties de flux financiers entre les territoires urbains et les agences de l'eau, qui montre l'ampleur des contributions des territoires urbains au regard du peu d'aides qu'ils reçoivent.

[Stéphane Le Foll, nouveau maire du Mans](#)

21 juin 2018



Elu lors du conseil municipal du 14 juin 2018, **Stéphane Le Foll** est désormais maire du Mans. Il occupera également la fonction de président de la communauté urbaine du Mans Métropole. L'ex ministre de l'Agriculture et ancien porte-parole du gouvernement de François Hollande prend la succession de **Jean-Claude Boulard**, décédé le 31 mai 2018 des suites d'une longue maladie.

France urbaine, dont la ville du Mans et la communauté urbaine du Mans sont membres, se félicite de compter **Stéphane Le Foll** parmi les maires de grandes villes et présidents d'agglomération.

[Accueil des réfugiés : le préfet Alain Régnier à la rencontre des adhérents de France urbaine](#)

20 juin 2018



Le nouveau délégué interministériel à l'accueil et l'intégration des réfugiés, le préfet **Alain Régnier** est venu échanger avec les représentants de France urbaine, élus et techniciens, mercredi 13 juin 2018, dans la suite de la réunion organisée par l'Association le 25 janvier dernier, dont le compte-rendu figure [ici](#).

Cette session a été l'occasion de présenter la délégation interministérielle (sa composition, son organisation, son fonctionnement) mais aussi de formuler des propositions de collaboration aux collectivités, en particulier dans le cadre d'un futur contrat territorial d'accueil et d'intégration des réfugiés, avec des moyens attendus de l'Etat à la clé. Rappelons que le principe d'une contractualisation territoriale autour de l'accueil et de l'intégration des réfugiés est une des modalités de déclinaison de la stratégie nationale pour l'accueil et l'intégration des réfugiés présentée par le Premier ministre **Edouard Philippe**,



lors du comité interministériel à l'intégration du 5 juin dernier.

Les villes, agglomérations et métropoles de Clermont-Ferrand, Strasbourg, Dunkerque, Toulouse, Nantes, Grenoble, Paris et Lille présentes à la réunion ont pu faire remonter les expériences issues du terrain et s'exprimer sur ces propositions de collaboration et de cadrage territorial. De manière unanime, il a été rappelé l'impérative nécessité de sortir, sur ce dossier sensible pour nos concitoyens et dans un contexte politique chargé au niveau européen, de la culture de l'urgence et de l'improvisation.

Plusieurs participants ont exprimé le vœu d'une contractualisation pluriannuelle avec l'Etat, avec une approche si possible globale et transversale. **Eric Piolle**, maire de Grenoble a également alerté sur l'importance de ne pas opposer les publics entre eux (migrants, réfugiés, personnes ou familles à droits incomplets, ni expulsables ni régularisables, etc).

Des exemples étrangers ont été mis en avant, l'Allemagne et la Suède ayant une démarche particulièrement intéressante concernant l'accueil des premiers mois et l'investissement assumé dans la formation professionnelle et l'accompagnement social des personnes.

Alors que les plus grandes collectivités sont invitées à signer des contrats financiers avec l'Etat d'ici le 30 juin, plusieurs voix se sont, par ailleurs, élevées pour rappeler la situation budgétaire contrainte des grandes villes, communautés et métropoles, avec des inquiétudes exprimées quant à la soutenabilité d'efforts financiers supplémentaires qui pourraient leur être demandés.

Alain Régnier va aller, dans les prochains mois, à la rencontre des élus des grandes villes, intercommunalités et métropoles pour poursuivre les échanges et examiner les voies de collaboration avec l'Etat. Il a été convenu avec France urbaine une nouvelle réunion au mois de novembre, afin de faire le point sur ces démarches et avancer si nécessaire plus avant dans une contractualisation où chaque partie pourrait s'y retrouver, au regard de ses contraintes respectives.

Contact : [Emmanuel Heyraud](#)

[ESR : une nouvelle réflexion de la CPU sur les politiques de site](#)

19 juin 2018

La Conférence des Présidents d'Université (CPU) rassemblait mercredi 1er juin à l'université fédérale de Toulouse sa commission regroupements et politiques de site. L'occasion pour les universitaires de mieux comprendre la manière dont la communauté



d'universités et établissements (COMUE) toulousaine est organisée et de visiter quelques une de ses pépites : l'[IRT pour](#) les enjeux d'aménagement urbain et d'innovation, le dispositif [Accueil Welcome Desk](#), guichet unique de services aux étudiants et chercheurs, avec comme partenaires la préfecture pour les étudiants étrangers, le Rectorat, la CAF et le CROUS, et les services pertinents de l'université.

L'occasion aussi de donner la parole à leurs interlocuteurs locaux, par le biais d'une table ronde à laquelle participaient **Bertrand Monthubert**, conseiller régional à la région Occitanie (et ancien responsable de la stratégie nationale de l'enseignement supérieur – STRANES), **Sylvie Rouillon-Valdiguie**, vice-présidente de Toulouse Métropole, **Thierry Ravot**, le directeur régional de la Caisse des Dépôts et **Philippe Raimbault**, le président de l'université fédérale de Toulouse.

La région Occitanie s'est donnée comme but de clarifier les objectifs de chacun des acteurs (Etat, région, métropole...), objectifs souvent communs heureusement, pour les mettre en ordre de marche, éviter les injonctions contradictoires pour mieux définir l'implication respective de chacun des acteurs. **Bertrand Monthubert** a rappelé que les conseils régionaux ont une place de plus en plus importante dans la politique nationale et locale de l'ESR, mais qu'ils ne veulent pas se substituer à l'Etat en compensant ses manques.

Un discours concordant de la part de la vice-présidente de Toulouse Métropole **Sylvie Rouillon-Valdiguie**, pour laquelle les dispositifs de contractualisation (tant les dispositifs multilatéraux que les conventions bilatérales) doivent être ancrés sur des stratégies économiques et de développement des filières partagées.

Thierry Ravot, le directeur régional de la caisse des dépôts, s'est quant à lui félicité de la bonne entente qui règne localement et qui permet de faire de la COMUE toulousaine un interlocuteur précieux grâce à l'incarnation du sujet enseignement supérieur qu'elle permet : une COMUE fédère la globalité des attentes au lieu de diluer les sujets dans trop d'interlocuteurs.

Contact : [David Constans-Martigny](#)

[Calendrier parlementaire semaine du 18 juin 2018](#)

21 juin 2018

[Calendrier parlementaire semaine du 18 juin 2018](#)



["Vers une nouvelle gouvernance de la distribution d'énergie en faveur de la transition énergétique"](#)

19 juin 2018



Le colloque énergie d'AMORCE, dont France urbaine est partenaire, se déroulera cette année le 5 juillet, à la Maison de la Ratp. L'occasion de faire le point sur les réseaux de distribution d'électricité, de gaz et de chaleur dans les politiques énergie-climat des territoires : gouvernance des contrats de concession et prise en compte des enjeux de transition énergétique, rôle de la distribution d'énergie dans la fabrique de la ville (urbanisme, habitat, transport), nouvelles expérimentations et innovations dans le secteur (smart grids, réseaux de chaleur)...

Ce colloque permettra de partager un large éventail d'actions engagées localement pour que les réseaux d'énergie contribuent davantage à la transition énergétique.

Plus d'infos [Ici](#)

Communiqués de presse

19 juin 2018

[INFO PRESSE : France urbaine s'unit aux associations d'élus du bloc local pour soutenir la constitutionnalisation de l'autonomie fiscale](#)

Agenda

26 juin 2018

[2e édition Rencontres des finances publiques de France urbaine](#)

27 juin 2018

[Assemblée générale, le 27 juin 2018](#)

03 juillet 2018

[Séminaire d'information sur l'avenir de la politique de cohésion, le 3 juillet](#)

12 juillet 2018

[Commission Culture, le 12 juillet à Arles](#)

19 septembre 2018

[18e édition de la Conférence des Villes](#)

09 octobre 2018



[Commission Finances, le 9 octobre 2018](#)

10 octobre 2018

[Conseil d'administration, le 10 octobre 2018](#)

13 novembre 2018

[Commission urbanisme, logement, mobilités FU/ADCF avec la FNAU, le 13 novembre 2018](#)

21 novembre 2018

[Commission Finances, le 21 novembre 2018](#)

Directeur de la Publication : Olivier Landel

Territoires urbains : une publication du Pôle communication-Information

France urbaine - 22, rue Joubert – 75009 Paris www.franceurbaine.org

URL source: <http://oldfu.inexine.net/publications/territoires-urbains/territoires-urbains-ndeg136-lettre-hebdomadaire-france-urbaine>